

DELEGATION DE Madame Arielle PIAZZA

D-2012/325

Création d'un terrain de Football de proximité et d'un espace Basket sur le quartier des Aubiers. Demandes de subventions. Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre à la demande des habitants et des sportifs du quartier, la Ville de Bordeaux souhaite réaliser un terrain de football de proximité ainsi qu'un espace Basket sur le quartier des Aubiers.

L'aménagement en gazon synthétique du terrain de football se réalisera en lieu et place d'une surface sportive sommaire en grave stabilisée, qui ne répondait plus aux attentes des pratiquants.

Ce terrain sera de dimension conforme aux normes fédérales pour la pratique du football à 7 (sur la longueur) et du football à 5 (sur la largeur). L'espace permettra également l'accueil de l'activité futsal, nouvelle discipline de la Fédération Française de Football sur espace réduit. Il s'agira d'ailleurs des deux premiers terrains de futsal classifié de la ville de Bordeaux.

L'espace football permettra le développement des activités associatives telles que tournois et entraînements, en complément des installations réglementaires de la plaine des sports Colette Besson qui disposent des vestiaires nécessaires à l'organisation des compétitions de football.

Une zone de basketball, constituée d'un terrain complet et d'un panier de shoot, viendra compléter cet ensemble sportif qui bénéficiera d'un éclairage suffisant pour une pratique nocturne.

Le coût de l'opération s'élève à 310.852,17 € HT. Compte tenu de son intérêt, l'Etat (ANRU et CNDS), la Fédération Française de Football, et le Conseil régional d'Aquitaine, sont susceptibles de soutenir ce projet sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Financiers	Montant en €	%
Etat (ANRU)	39.074,00 €	12,57%
Etat (CNDS)	93.255.65 €	30,00%
Fédération Française de Football	80.000,00 €	25,74%
Conseil régional d'Aquitaine	36.352,09 €	11,69%
Ville de Bordeaux	62.170,43 €	20,00%
TOTAL H.T.	310.852,17 €	

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

Je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- solliciter les partenaires ci-dessus
- signer tout document afférant à ces cofinancements
- encaisser ces cofinancements.

ADOPTE A L'UNANIMITE

MME PIAZZA. -

Concernant la délibération 325, c'est plutôt une bonne nouvelle, la création d'un terrain de football de proximité, toujours dans le souci de mailler le territoire en équipements sportifs.

En plus des 4 gymnases et du Palais des Sports très utiles dans l'avenir, vous avez voulu, Monsieur le Maire, à la demande des habitants, des sportifs et de la jeunesse des Aubiers l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique, en lieu et place d'une surface sportive très sommaire.

M. LE MAIRE. -

Ça marche bien le synthétique, maintenant ?

MME PIAZZA. -

Très bien.

M. LE MAIRE. -

On ne se brûle plus les genoux ?

MME PIAZZA. -

C'est un peu cher au départ, mais...

M. LE MAIRE. -

A l'entretien on y gagne.

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

D-2012/326

**Animations estivales « Plage du lac » et « Quai des sports »
- Année 2012**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la 22^{ème} édition de la « plage du lac » organisée durant l'été 2012 à Bordeaux Lac, et comme l'année dernière, nous souhaitons mettre en place des animations sportives gratuites et ouvertes à tous les publics fréquentant le site.

Plusieurs associations nous ont proposé des activités permettant d'offrir aux Bordelaises et aux Bordelais, de plus en plus nombreux sur le site de la « plage du lac », un véritable moment de loisirs et de convivialité.

En effet, en 2011, plus de 40 000 personnes dont 20 000 baigneurs ont fréquenté la « Plage du Lac ». Au vu de ce succès et de l'intérêt qu'ont suscitées les animations sportives mises en place depuis l'été 2010, il nous paraît important de reconduire ces opérations.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Périodes	Activités	Subventions
Emulation Nautique	Juillet et Août 2012 De 13 h à 19 h	Découverte de l'aviron et du canoë kayak	6 000 €
Impacts Aquitaine	Du 6 au 7 juillet et du 20 au 24 août 2012 De 16 h à 19 h	Animations et découvertes des différentes boxes	2 000 €
Centre de Voile	Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2012 du lundi au vendredi De 14 h à 18 h	Initiation au catamaran	6 500 €
Ligue Aquitaine de Baseball, softball et cricket	Du 1 ^{er} au 15 juillet 2012 et du 16 au 30 août 2012	Initiations baseball	700 €
Bordeaux Maritime Sauvetage et Secourisme	Tous les week-ends des mois de juillet et août De 14 h à 18 h	Découverte du sauvetage côtier et initiation à l'utilisation d'une planche de sauvetage côtier (paddle board)	2 500 €
Drop de béton	Le 11 juillet 2012 De 12 h à 19 h	Animations et découverte du rugby	1 500 €

D'autre part, dans le cadre de la 5^{ème} édition du « Quai des sports » organisé du 18 juillet au 17 août 2012, des animations gratuites sont proposées à tous les publics, quels que soient l'âge et le niveau de pratique, à dominante ludique et sportive. D'autres thématiques en lien avec les activités sportives s'ajoutent, telles que l'éco-citoyenneté, le développement durable, la culture, la santé, le bien-être, la nutrition, la prévention, etc.

Le succès toujours croissant de la manifestation avec plus de 32 000 personnes en 2011, crée un véritable temps fort à Bordeaux. De nombreuses associations nous ont proposé des animations pour enrichir la programmation sportive et éducative et offrir ainsi un large panel d'activités.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Activités	Subventions
Villa Primrose	Initiations tennis et hockey sur gazon, démonstrations	5 000 €
Surf Insertion	Sorties surf et sensibilisation à l'environnement	3 580 €
Allez les filles	Animation Boxe et soul music	1 080 €
Bord'o Latino Swing	Initiations danses	1 000 €
Arts martiaux Shaolin	Initiations Tai chi	400 €
Ligue Aquitaine de Baseball, softball et cricket	Initiations baseball	700 €
Capoeira Arte Negra	Initiations capoeira et arts martiaux brésiliens	450 €
La Gym Suédoise Bordeaux	Animations de gymnastique	200 €
Speed club Bordeaux	Initiations speedminton	400 €
Amphea	Tests et mesures physiques	300 €

Des conventions d'objectifs ont été signées avec les associations Emulation Nautique, Impacts Aquitaine, Villa Primrose en janvier et février 2012 et Girondins de Bordeaux Omnisports et Union St Bruno en 2011. Par conséquent, nous devons les modifier par avenants ci-joints.

Ces sommes sont à prélever sur l'opération P0570001.

Les Girondins de Bordeaux Omnisports bénéficient d'une subvention de 9 000 € pour l'organisation du Grand Prix Jean Boiteux 2011 et l'Union St Bruno d'une subvention de 2 000 € pour l'organisation de la Coupe d'Europe de Water Polo 2011. Or, ces deux manifestations n'ont pas eu lieu, il est donc nécessaire de désaffecter ces subventions pour un montant total de 11 000 €. Cette somme permettra le financement d'une partie des animations estivales 2012.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- désaffecter les subventions citées dans le texte et les affecter à la ligne budgétaire de référence
- signer les avenants aux conventions passées avec les associations Emulation Nautique, Impact Aquitaine, Villa Primrose, Girondins de Bordeaux Omnisports, Union St Bruno
- verser les subventions aux associations concernées

ADOpte A L'UNANIMITE

MME PIAZZA. -

L'été approche, et Bordeaux Estival aussi.

Je voudrais juste prendre un tout petit peu de temps pour vous dire...

M. LE MAIRE. -

Non, non, ma chère collègue. On connaît bien la plage du Lac et le Quai des Sports. Mettez le doigt sur les difficultés s'il y en a, mais ne nous racontez pas l'histoire.

MME PIAZZA. -

Donc je vais raccourcir et vous dire quand même un petit point.

Sur une fréquentation de plus en plus importante avec un public très hétérogène, 50% des participants sont déjà venus deux fois. 25% sont Girondins, mais 61% sont Bordelais.

C'est un événement touristique à ne pas négliger car 12% sont originaires d'autres départements français, et 2% sont étrangers.

Je voulais vous dire aussi que c'est un lieu de rencontre et de mixité sociale. Tous les quartiers bordelais sont là.

La volonté première de cet événementiel, vous le savez, est de permettre aux jeunes qui ne partent pas en vacances de bénéficier de vacances sportives exceptionnelles.

Les objectifs sont atteints. Une augmentation incessante. Un lieu intergénérationnel fort puisque ça va de 3 ans à 80 ans.

Mais la mise en œuvre de ces activités représente un coût pour cette animation de grande envergure portée par nos associations sportives.

Nous vous proposons de les aider pour maintenir cette gratuité qui est importante.

Je voudrais quand même insister, Monsieur le Maire, je finirai là-dessus, sur un budget très important alloué par la Ville de plus de 260.000 euros entre la plage du Lac et le Quai des Sports, auxquels il faut rajouter l'opération bus-plage et nos 5 piscines ouvertes durant tout l'été.

Il s'agit d'adopter et de désaffecter des subventions non utilisées d'un total de 11.000 euros.

M. LE MAIRE. -

Pas de problèmes ?

Pas d'oppositions ? Pas d'abstention ?

(Aucune)

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION EMULATION NAUTIQUE –
ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Emulation Nautique le 14 janvier 2012 pour un montant de 113 572,96 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre TRICHET, Président de l'Association Emulation Nautique,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'Emulation Nautique met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » durant l'été 2012. Une aide financière d'un montant de 6 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'Emulation Nautique est portée à 119 572,96 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Emulation Nautique

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre TRICHET
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION IMPACTS AQUITAINE –
ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Impacts Aquitaine le 23 février 2012 pour un montant de 21 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Impacts Aquitaine,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association Impacts Aquitaine met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » durant l'été 2012. Une aide financière d'un montant de 2 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'association Impacts Aquitaine est portée à 23 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Impacts Aquitaine

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Hugo ALAMOS
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION VILLA PRIMROSE –
ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Villa Primrose le 23 janvier 2012 pour un montant de 114 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Bernard DUPOUY, Président de l'Association Villa Primrose,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association Villa Primrose met en œuvre des animations sportives sur « Quai des Sports » durant l'été 2012. Une aide financière d'un montant de 5 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.
Par conséquent, la subvention globale de l'association Villa Primrose est portée à 119 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Villa Primrose

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Bernard DUPOUY
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION GIRONDINS DE
BORDEAUX OMNISPORTS – ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Girondins de Bordeaux Omnisports le 4 avril 2011 pour un montant de 151 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Girondins de Bordeaux Omnisports,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Le Grand Prix Jean Boiteux n'ayant pu être organisé en 2011, la participation de la Ville pour l'aide au développement de la pratique sportive est diminuée de 9 000 €
Par conséquent, la subvention globale de l'association Girondins de Bordeaux Omnisports pour l'année 2011 est portée à 142 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Girondins de Bordeaux Omnisports

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Patrick BAQUE
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION UNION SAINT BRUNO –
ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Bruno le 10 février 2011 pour un montant de 203 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Union Saint Bruno,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

La Coupe d'Europe de Water-polo n'ayant pu être organisé en 2011, la participation de la Ville pour l'aide au développement de la pratique sportive est diminuée de 2 000 €. Par conséquent, la subvention globale de l'association Union Saint Bruno pour l'année 2011 est portée à 201 500 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Bruno

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie LINCHENEAU
Président

D-2012/327**Animations sportives. Bouge ta santé. Subventions. Avenant.**

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville de Bordeaux accompagne tout au long de l'année les associations sportives afin de leur permettre notamment d'organiser des évènements sur le territoire communal.

Nous avons été sollicité afin d'aider à l'organisation de la manifestation : « Bouge ta santé » qui aura lieu le samedi 16 juin 2012 sur le quartier Bastide.

« Bouge ta santé » a, entre autres, pour objectif d'inciter à la pratique d'une activité physique et sportive régulière et adaptée. Sous l'égide du club des Girondins de Bordeaux Handball, de nombreuses animations sportives seront proposées gratuitement au public.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour le club des Girondins de Bordeaux Handball :

Association	Animations	Montant
Girondins de Bordeaux Handball Club	Handball, gymnastique, ateliers physiques	1 600 €

Une convention d'objectifs a été signée avec cette association. Par conséquent, nous devons la modifier par avenant ci-joint afin d'intégrer l'aide financière accordée pour les animations « Bouge ta santé ».

Cette somme est à prélever sur l'opération P0570001.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- signer l'avenant à la convention passée avec l'association Girondins de Bordeaux Handball Club
- verser les subventions à l'association concernée

ADOpte A L'UNANIMITE

MME PIAZZA. -

C'est une animation...

M. LE MAIRE. -

Très connue...

(Rires)

MME PIAZZA. -

Oui, très connue, qui a eu un grand succès. C'était samedi dernier.

M. LE MAIRE. -

Pas de problèmes non plus ?

(Aucun)

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS – ASSOCIATION GIRONDINS DES
BORDEAUX HANDBALL CLUB – ANNEE 2012**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Girondins de Bordeaux Handball Club le 17 janvier 2012 pour un montant de 240 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Joël GUEGAN, Président de l'Association Girondins de Bordeaux Handball Club,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Les Girondins de Bordeaux Handball Club mettent en œuvre des animations sportives lors de la manifestation « Bouge ta santé » le 16 juin 2012. Une aide financière d'un montant de 1 600 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale des Girondins de Bordeaux Handball Club est portée à 241 600 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Girondins de Bordeaux Handball Club

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Joël GUEGAN
Président

D-2012/328

Équipements sportifs et d'hébergement . Modification des tarifs d'utilisation. Avis. Autorisation.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs et d'hébergement municipaux sont soumis à votre approbation.

Nous vous présentons les modifications des tarifs pour :

- les structures gérées par la Ville, à savoir les stades et salles de sports, les piscines et les salles municipales,
- les équipements sportifs gérés en délégation de service public par Axel Véga, à savoir les tennis et badminton de Mériadeck, la patinoire extérieure, la patinoire de Mériadeck et le stadium/vélodrome.

Comme l'année précédente, les tarifs concernant le Golf de Bordeaux de Bordeaux seront votés prochainement pour une application à compter du 1^{er} janvier 2013. L'École de golf fonctionnant sur le modèle de l'année scolaire et sportive (septembre à août), nous vous proposons de voter les tarifs 2012/2013.

Par ailleurs, nous soumettons à votre approbation une prolongation de la validité des tarifs actuels du Domaine de la Dune jusqu'au 31 décembre 2012. En effet, un changement de tarifs au 1^{er} septembre intervient pendant la saison et complique le fonctionnement de cet établissement. De nouveaux tarifs vous seront proposés prochainement et mis en œuvre au 1^{er} janvier 2013, pour un fonctionnement par année civile.

Pour la saison 2012/2013, nous vous proposons une augmentation moyenne de 2 % pour l'ensemble des tarifs.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application des dispositions ci-après concernant les équipements gérés directement par la Ville de Bordeaux, ceux gérés par la société Axel Véga et l'École de Golf de Bordeaux Lac.

I – STADES ET SALLE DE SPORTS

	Tarifs 2011/2012	Tarifs 2012/2013
LOCATIONS REGULIERES		
clubs sportifs bordelais et partenaires institutionnels : Pompiers, Police, Gendarmerie, Armée, ASLMB (personnel municipal), structures relevant du secteur médical et socio éducatif.	Gratuité	Gratuité
SPORT RELEVANT DES CLUBS D'ENTREPRISES		
Sports collectifs extérieurs: Forfait une équipe à l'année (hors période de fermeture des équipements)	510 €	520€
Sports collectifs extérieurs: Forfait deux équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	816 €	832 €
Sports collectifs extérieurs: Forfait trois équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	1 020 €	1040€
Sports collectifs extérieurs: l'équipe supplémentaire engagée à l'année	153 €	156€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	510 €	520€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	816 €	832€
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	1 020 €	1040€
le créneau de 2 heures supplémentaires au-delà de 8 heures	102 €	104€
l'aire de jeu à la journée pour rassemblement sportif	324 €	331€
Les clubs bordelais bénéficieront d'une réduction du forfait de 30 %		
REDEVANCES MANIFESTATIONS A CARACTERE PAYANT		
organisées par les clubs bordelais (% des recettes HT)	2%	2%
autres organisateurs (% des recettes HT)	4%	4%
stage payant	324 €	331€
LOCATIONS SPECIFIQUES		
location ring de boxe	190 €	195 €
location journée salon d'honneur stade Chaban-Delmas	714 €	728 €
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGES (hors équipements subventionnés)		
l'heure de grande salle (+ 800 m2) durant la période scolaire	12 €	12 €
l'heure de petite salle durant la période scolaire	6 €	6 €
l'heure de piste d'athlétisme, terrain en herbe ou synthétique durant la période scolaire	9 €	9€

II – ETABLISSEMENTS GERES PAR AXEL VEGA**II-1/ Tennis Mériadeck**

TERRAIN DE TENNIS	Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
LOCATIONS A L'HEURE		
Heures pleines tarif normal	18,20 €	18,60 €
Heures pleines tarif étudiants	13,80 €	14,10 €
Heures creuses tarif normal	11,60 €	11,80 €
Heures creuses tarif étudiants	9,50 €	9,70 €
CARTES D'ABONNEMENT 12 heures		
Heures pleines	182,00 €	186,00 €
Heures creuses	116,00 €	118,00 €
RESERVATION ANNUELLE (1h/semaine)		
Heures pleines	592,00 €	600,00 €
Heures creuses	280,00 €	300,00 €
RESERVATION 6 MOIS (1h/semaine)		
Heures pleines le week-end	342,00 €	350,00 €
Heures creuses	176,00 €	180,00 €
ABONNEMENT JUILLET/AOÛT 9 HEURES		
Heures pleines comme heures creuses	89,00 €	91,00 €
HALF COURT LOCATION HORAIRE		
Tennis de table		5,00 €
Tennis half court	5,30 €	5,40 €

Heures pleines et heures creuses

	2011/2012	2012/2013
Heures pleines		
du lundi au vendredi	17 h - 22 h	12h-14h / 17h-22h
le samedi	14 h - fermeture	9 h - fermeture
dimanche et jours fériés	14 h - fermeture	14 h - fermeture
Heures creuses		
du lundi au vendredi	9 h - 17 h	9h-12h / 14h-17h
le samedi	9 h - 14 h	supprimé
dimanche et jours fériés	9 h - 14 h	9h-14h

II-2/ Badminton Mériadeck

TERRAIN DE BADMINTON	Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
LOCATIONS A L'HEURE		
Heures pleines tarif normal	9,40 €	9,60 €
Heures pleines tarif étudiants	7,30 €	7,50 €
Heures creuses tarif normal	5,70 €	5,80 €
Heures creuses tarif étudiants	4,90 €	5,00 €
Centres de loisirs	4,90 €	5,00 €
Scolaire (tarif par élève avec un minimum de 4 élèves par terrain)	1,29 €	1,32 €
CARTES D'ABONNEMENT OPEN 12 heures		
Heures pleines	97,00 €	99,00 €
Heures creuses	59,00 €	60,00 €
RESERVATION ANNUELLE (1h/semaine)		
Heures pleines	240,00 €	250,00 €
Heures creuses	141,00 €	150,00 €
RESERVATION 6 MOIS (1h/semaine)		
Heures pleines le week-end	197,00 €	201,00 €
Heures creuses	98,00 €	105,00 €
ABONNEMENT JUILLET/AOÛT 9 HEURES		
Heures pleines comme heures creuses	49,00 €	50,00 €

Heures pleines et heures creuses

	2011/2012	2012/2013
Heures pleines		
du lundi au vendredi	17 h - 22 h	12h-14h / 17h-22h
le samedi	14 h - fermeture	9 h - fermeture
dimanche et jours fériés	14 h - fermeture	14 h - fermeture
Heures creuses		
du lundi au vendredi	9 h - 17 h	9h-12h / 14h-17h
le samedi	9 h - 14 h	supprimé
dimanche et jours fériés	9 h - 14 h	9h-14h

II-3/ Patinoire extérieure

PATINOIRE EXTERIEURE PEY BERLAND	Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
Tarif unique	3,00 €	3,00 €
Location de patins	Gratuit	Gratuit
Consigne	0,50 €	0,50 €

II-4/ Bowling

BOWLING	Tarifs TTC, location chaussures incluse 2011/2012	Tarifs TTC, location chaussures incluse 2012/2013
TARIFS INDIVIDUELS		
Du lundi au dimanche avant 20 h		
Tarif normal	3,80 €	3,90 €
Jeunes moins de 26 ans, Famille, Chômeur	3,30 €	3,40 €
Forfait trois parties	8,90 €	9,10 €
Tarif Promotionnel	-50%	-50%
Du lundi au jeudi et le dimanche après 20 h		
Tarif normal	5,30 €	5,40 €
Jeunes moins de 26 ans, Famille, Chômeur	4,10 €	4,20 €
Forfait trois parties	13,80 €	14,10 €
Tarif Promotionnel	-50%	-50%
Vendredi et samedi après 20 h		
Tarif normal	6,40 €	6,50 €
Jeunes moins de 26 ans, Famille, Chômeur	5,90 €	6,00 €
Forfait trois parties	16,30 €	16,60 €
Tarif Promotionnel	-50%	-50%
TARIF GROUPE		
Etudiants de plus de 15 personnes		
Du lundi au jeudi	3,10 €	3,20 €
Comité d'entreprise		
Tarif du mardi au dimanche, avant 20h	3,30 €	3,40 €
Tarif du mardi au vendredi et le dimanche, après 20h	4,85 €	4,95 €
Tarif après 20h le samedi	5,90 €	6,00 €
Location horaire des 16 pistes avec un minimum de 3 heures		
Lundi au jeudi	460,00 €	469,00 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	720,00 €	734,00 €
Location horaire des 8 pistes avec un minimum de 3 heures		
Lundi au jeudi	235,00 €	240,00 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	380,00 €	388,00 €
Location horaire piste par pers (2 heures minimum) à partir de 18h30		
Lundi au jeudi	6,60 €	6,70 €
Vendredi soir, veilles de fêtes et jours fériés	9,20 €	9,40 €
Scolaires (par élève avec un minimum de 4 par piste)		
Bordeaux	1,69 €	1,72 €
Hors Bordeaux	2,02 €	2,06 €
Centres de Loisirs (par personne avec un minimum de 4 par piste)		
Bordeaux du lundi au vendredi de 9 h à 12 h	1,94 €	1,98 €
Bordeaux du lundi au vendredi de 14 h à 21 h	2,30 €	2,35 €
Hors Bordeaux du lundi au vendredi de 9 h à 12 h	2,19 €	2,23 €
Hors Bordeaux du lundi au vendredi de 14 h à 21 h	2,75 €	2,81 €

II-5/ Patinoire Mériadeck, activités régulières

PATINOIRE MERIADECK / ACTIVITES REGULIERES SUR GLACE	Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
TARIF INDIVIDUEL		
Tarif plein entrée avec location de patins	7,20 €	7,30 €
Tarif plein entrée sans location de patins	5,20 €	5,30 €
Tarif réduit entrée avec location de patins (1)	5,70 €	5,80 €
Tarif réduit entrée sans location de patins (1)	4,70 €	4,80 €
Tarif réduit 6 entrées avec location de patins (1)	32,00 €	32,60 €
Tarif réduit 6 entrées sans location de patins (1)	26,00 €	26,50 €
Tarif réduit 12 entrées avec location de patins (1)	62,00 €	63,20 €
Tarif réduit 12 entrées sans location de patins (1)	50,00 €	51,00 €
Billetterie CE patins compris par pers	5,70 €	5,80 €
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur non patineur	1,10 €	1,20 €
Promotionnel	-50%	-50%
TARIF GROUPE		
Scolaires (par élève)		
Bordeaux 1 h avec un moniteur pour 2 classes	2,08 €	2,12 €
Bordeaux 1 h sans moniteur	1,30 €	1,33 €
Hors Bordeaux 1 h avec un moniteur pour 2 classes	2,40 €	2,45 €
Hors Bordeaux 1 h sans moniteur	1,68 €	1,71 €
Centre de Loisirs, groupe (par personne)		
Bordeaux 8 à 40 personnes	4,50 €	4,60 €
Bordeaux plus de 40 personne	3,65 €	3,72 €
Hors Bordeaux 8 à 40 personnes	4,80 €	4,90 €
Hors Bordeaux plus de 40 personnes	3,95 €	4,03 €

(1) jeunes de 5 à 26 ans et familles avec un adulte minimum, 2 au maximum accompagnant leurs enfants en nombre illimité

PATINOIRE MERIADECK / ACTIVITES REGULIERES SUR GLACE	Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
DIVERS		
Affûtage	4,90 €	5,00 €
Consigne	1,00 €	1,00 €
Location de patins	3,10 €	3,20 €
KART SUR GLACE		
Session de 7 minutes	15,00 €	15,30 €
Carnet de 10 sessions	135,00 €	137,70 €
Etudiants - session de 7 minutes	11,00 €	11,20 €
Location une heure de séances de kart pour groupe	650,00 €	663,00 €

PATINOIRE MERIADECK / ACTIVITES REGULIERES SUR GLACE	Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Locations pour les clubs de sports de glace Bordelais		
Compétition ou spectacle organisé par un club bordelais avec public	2 % de la recette avec un minimum horaire de 100 €	2 % de la recette avec un minimum horaire de 100 €
Nettoyage pour les manifestations sportives organisées par un club bordelais	Gratuit	Gratuit
Une salle de réunion (dans la limite des horaires d'ouverture de l'équipement)	Gratuit	Gratuit
Une salle pour cocktail ou repas (dans la limite des horaires d'ouverture de l'équipement)	Gratuit	Gratuit
Une heure d'utilisation de la piste de la patinoire sans public en été	104,00 €	106,00 €
Une heure d'entraînement pour un club non bordelais	70,00 €	71,00 €

II-6/ Location de la patinoire Mériadeck – Evènementiel

PATINOIRE MERIADECK / EVENEMENTIEL	Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Location de la patinoire durant la période de glace (15 août au 15 mai)		
Spectacle, convention, concert		
a/ Couverture de la glace, configuration de la salle sans tribune 11 % de la recette brute le 1er jour, 9% à partir du 2ème jour avec un minimum garanti quotidien de 8.000 €/HT		
b/ Couverture de la glace, configuration de salle avec tribune fournie et installée par le producteur 10 % de la recette brute le 1er jour, 8% à partir du 2ème jour avec un minimum garanti quotidien de 8.000 €/HT		
Spectacle sur glace		
a/ Couverture partielle de la glace, configuration de salle sans tribune 8 % de la recette brute avec un minimum garanti quotidien de 8.000 euros		
b/ Couverture partiel de la glace, configuration de salle avec tribune fournie et installée par le producteur 8% de la recette brute avec un minimum quotidien garanti de 8000 euros		
c/ Patinoire complète sans intervention technique de la salle 1 jour 1/2 journée	6 000,00 € 4 000,00 €	6 120,00 € 4 080,00 €
Location de la patinoire jour de montage ou démontage sans ouverture au public	3 570,00 €	3 640,00 €
Location patinoire heures supplémentaires (avant 6h du matin et après 3h du matin)	255,00 €	260,00 €
Si le prix unitaire des places est égal ou inférieur à 30 € :		
Remise de 1 % sur le pourcentage avec un minimum garanti diminué de 1 000 €/HT		
Si entracte d'au moins 20 minutes		
Remise de 5% sur le montant locatif sans toutefois que le montant final du loyer soit inférieur au minimum garanti quotidien.		
Dans le cas où le spectacle ne nécessite pas le montage de la scène de la patinoire, une remise de 1.100 €/HT pourrait être accordée sur le montant locatif sans toutefois que le montant final soit inférieur au minimum garanti quotidien.		
Location de la patinoire durant la période hors glace (15 mai au 15 août)		
Configuration avec ou sans tribune		
9 % de la recette brute avec un minimum garanti quotidien de 7.000 €/HT		
Location de la patinoire jour de montage ou démontage sans ouverture au public	3 570,00 €	3 640,00 €
Location patinoire heures supplémentaires (avant 6h du matin et après 3h du matin)	255,00 €	260,00 €
Si le prix unitaire des places est égal ou inférieur à 30 € :		
Remise de 1 % sur le pourcentage avec un minimum garanti diminué de 1 000 €/HT		
Si entracte d'au moins 20 minutes		
Remise de 5% sur le montant locatif sans toutefois que le montant final du loyer soit inférieur au minimum garanti quotidien		

PATINOIRE MERIADECK		Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Mise à disposition d'espaces – Par jour			
Salle VIP		275,00 €	281,00 €
Etage du hall		275,00 €	281,00 €
Salle de réunion pour un club bordelais		Gratuit	Gratuit
Salle de réunion pour tout autre utilisateur		102,00 €	104,00 €
Salle pour cocktail pour un club bordelais		Gratuit	Gratuit
Piste seule pour réunion de moins de 300 personnes, quand patinoire sans glace		560,00 €	571,00 €
Piste et gradins pour réunion de moins de 300 personnes, quand patinoire sans glace		1 020,00 €	1 040,00 €
		1 020,00 €	1 040,00 €

II-7/ Prestations annexes patinoire

PATINOIRE MERIADECK		Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Fuides (eau, électricité, chauffage)			
Période haute du 1 ^{er} octobre au 30 avril	par jour de spectacle	870,00 €	900,00 €
Période basse du 1 ^{er} mai au 30 septembre	par jour de spectacle	460,00 €	500,00 €
Nettoyage			
moins de 2000 spectateurs	par jour	870,00 €	892,00 €
entre 2000 et 3000 spectateurs	par jour	1 020,00 €	1 046,00 €
entre 3000 et 5000 spectateurs	par jour	1 220,00 €	1 251,00 €
plus de 5000 spectateurs	par jour	1 430,00 €	1 466,00 €
permanence nettoyage loges et catering	pour 3h	82,00 €	84,00 €
nettoyage rapide salle entre deux représentations un même jour	en fonction du nombre demandé	123,00 €	0 €
nettoyage rapide salle entre deux représentations un même jour	Selon devis en fonction du nombre de personnes nécessaires	0 €	28 €/heure
Sécurité et gestion du public			
service de représentation, sécurité incendie, secouristes			
moins de 1300 spectateurs	par séance	815,00 €	835,00 €
entre 1300 et 2700 spectateurs	par séance	980,00 €	1 005,00 €
entre 2700 et 4200 spectateurs	par séance	1 245,00 €	1 276,00 €
entre 4200 et 5700 spectateurs	par séance	1 330,00 €	1 363,00 €
au dessus de 5700 spectateurs	par séance	1 460,00 €	1 497,00 €
Personnel de contrôle aux entrées	pendant 3h	64,00 €	65,60 €
Personnel de contrôle aux entrées PMR	pendant 2h	42,00 €	43,10 €
Encadrement du placement	pendant 3h	73,00 €	74,80 €
Personnel de placement	pendant 2h30	54,00 €	55,40 €
Location de matériel appartenant à la patinoire			
crash barrières	par spectacle	316,00 €	322,30 €
chariot élévateur	par jour	92,00 €	93,80 €

utilisation de la cerce et de son équipement lumière	par jour	510,00 €	520,00 €
--	----------	----------	----------

PATINOIRE MERIADECK		Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Prestation de services			
Son et lumière pendant une compétition/gala d'un club bordelais	forfait par heure	28,00 €	28,70 €
Fourniture et installation du fond de scène et occultations latérales	par spectacle	2 040,00 €	2 090,00 €
Modifications de la scène		4,60 €/m ²	4,60 €/m ²
Location d'espace dans le hall pour mettre un stand			
moins de 2000 spectateurs	par jour de spectacle	127,92 €	130,44 €
entre 2000 et 5000 spectateurs	par jour de spectacle	153,84 €	157,20 €
plus de 5000 spectateurs	par jour de spectacle	213,21 €	217,40 €

II-8 - Stadium vélodrome

STADIUM / VELODROME		Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
TARIF INDIVIDUEL			
Baptême découverte (maximum 1 fois par personne) vélo alu compris		5,00 €	5,10 €
Open 1h de piste novembre à mars sans location de vélo		12,20 €	12,40 €
Open 1h de piste avril à octobre avec location de vélo alu		7,65 €	7,80 €
Carte de 12 séances novembre à mars sans location de vélo		97,00 €	99,00 €
Carte de 12 séances avril à octobre avec vélo alu		62,00 €	63,20 €
TARIF GROUPE			
Scolaires (par élève)			
a/ Cyclisme avec vélo et moniteur			
Bordeaux	Tarif horaire	2,04 €	2,08 €
Hors Bordeaux	Tarif horaire	2,82 €	2,88 €
b/ Athlétisme, tennis de table, tir à l'arc			
Bordeaux	Tarif horaire	1,15 €	1,17 €
Hors Bordeaux	Tarif horaire	1,57 €	1,60 €
Location de salle scolaires			
Bordeaux autres activités sans moniteur	Tarif horaire	22,50 €	22,95 €
Hors Bordeaux autres activités sans moniteur	Tarif horaire	27,50 €	28,05 €
Centre de loisirs (par personne)			
a/Cyclisme avec vélo et moniteur (+ de 8 pers)			
Bordeaux		4,29 €	4,38 €
Hors Bordeaux		5,57 €	5,68 €
b/ Autres activités sans moniteur			
Bordeaux		3,00 €	3,06 €
Hors Bordeaux		4,20 €	4,28 €
Divers			
Billetterie C.E. Carnets de 50 billets novembre à mars sans location de vélo		382,00 €	389,64 €
Billetterie C.E. Carnets de 50 billets avril à octobre avec vélo		218,00 €	222,36 €
Réservation 1 heure régulière pour la saison jusqu'à 12 personnes, avec moniteur et vélo alu (CE et groupes)	Tarif horaire	120,00 €	122,40 €

STADIUM / VELODROME		Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
Location de matériel appartenant au stadium			
Location vélo aluminium		1,60 €	1,63 €
Location vélo aluminium CE		1,15 €	1,17 €
Location vélo carbone		3,80 €	3,88 €
Location vélo carbone CE		2,80 €	2,86 €
Location d'un crochet pour stockage de vélos personnels	Par saison	30,00 €	30,60 €
CLUB SPORTIFS ET SPORTIFS			
Carte individuelle d'utilisation des installations			
pour les adhérents des clubs de cyclisme de Bordeaux du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		Gratuit	Gratuit
pour les adhérents des clubs de cyclisme hors Bordeaux du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2012			16,70 €
pour les adhérents des clubs de cyclisme hors Bordeaux du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		41,00 €	50,00 €
pour les adhérents des clubs d'athlétisme de Bordeaux du 1 ^{er} septembre au 31 août		Gratuit	Gratuit
pour les adhérents des clubs d'athlétisme hors Bordeaux du 1 ^{er} septembre au 31 août		15,50 €	18,90 €
Location des équipements			
Pour les clubs de cyclisme de Bordeaux		Gratuit	Gratuit
Pour les clubs de cyclisme hors Bordeaux		Tarif horaire 30,00 €	30,60 €
Pour les clubs d'athlétisme de Bordeaux		Gratuit	Gratuit
Pour les clubs d'athlétisme hors Bordeaux		Tarif horaire 30,00 €	30,60 €
Mise à disposition de salles			
Salle de réunion pour un club aquitain		Forfait journalier 36,00 €	37,00 €
Salle de réunion pour tout autre utilisateur		Forfait journalier 102,00 €	104,00 €
Salle pour cocktail pour un club aquitain		Forfait journalier 102,00 €	104,00 €

Afin de tenir compte des saisons sportives du cyclisme (1^{er} janvier au 31 décembre), nous proposons un tarif transitoire du 1^{er} septembre au 31 décembre 2012 et du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 pour la carte individuelle des installations.

II-9/ LOCATION DU STADIUM POUR DES MANIFESTATIONS NON SPORTIVES

STADIUM/VELODROME POUR DES MANIFESTATIONS NON SPORTIVES		Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Location de l'équipement			
De novembre à avril (centre piste sans installations sportives)	Par jour	8 160,00 €	8 320,00 €
De novembre à avril avec installations sportives en place	Par jour	5 100,00 €	5 200,00 €
De mai à octobre avec installations sportives en place	Par jour	5 100,00 €	5 200,00 €
Tarif dégressif si l'utilisation est prévue pour plusieurs jours consécutifs : 2ème jour -20%, ensuite -50%			
Une journée d'utilisation pour préparation sans spectacle		3 570,00 €	3 640,00 €
location d'un hall sans aménagement (nettoyage compris)	Par jour	1 020,00 €	1 040,00 €
Prestations annexes			
Couverture de protection du sol d'athlétisme :			
partie plane (sans couverture piste 200m d'athlétisme)		8 160,00 €	8 320,00 €
couverture totale		10 200,00 €	10 400,00 €
couverture partielle		3,5 €/m ²	3,5 €/m ²
Fluide (eau, électricité, chauffage)			
Période haute du 1 ^{er} novembre à 30 avril	Par spectacle	870,00 €	900,00 €
Période basse du 1 ^{er} mai à 31 octobre	Par spectacle	460,00 €	500,00 €
Sécurité et gestion du public			
Service de représentation, service de sécurité incendie et secouristes			
moins de 1300 personnes	Par séance (4h)	815,00 €	835,00 €
entre 1300 et 2700 personnes	Par séance (4h)	980,00 €	1 005,00 €
entre 2700 et 4200 personnes	Par séance (4h)	1 245,00 €	1 276,00 €
entre 4200 et 5700 personnes	Par séance (4h)	1 330,00 €	1 363,00 €
au dessus de 5700 personnes	Par séance (4h)	1 458,00 €	1 494,00 €
Agent de contrôle	A l'heure	22,00 €	22,60 €
Location diverses :			
Location des bars pour la vente	par bar et jour	765,00 €	780,00 €
Chariot élévateur y compris mise à disposition d'un cariste	Forfait horaire	26,00 €	30,00 €
Nettoyage de la salle			
de 200 à 1 000 spectateurs	par jour	510,00 €	523,00 €
de 1 000 à 3 000 spectateurs	par jour	1 220,00 €	1 251,00 €
plus de 3 000 spectateurs	par jour	1 530,00 €	1 568,00 €
Permanence nettoyage	pour 3h	82,00 €	84,00 €

II-10/ LOCATION DU STADIUM POUR DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

STADIUM/VELODROME POUR DES MANIFESTATIONS SPORTIVES		Tarifs HT 2011/2012	Tarifs HT 2012/2013
Mise à disposition de l'équipement			
Location de la salle sans aménagement pour une manifestation inscrite au calendrier officiel d'une fédération	Forfait journalier	1 020,00 €	1 040,00 €
Utilisation des installations sportives avec public de novembre à avril	Tarif à l'heure	214,00 €	218,00 €
Utilisation des installations sportives avec public de mai à octobre	Tarif à l'heure	132,00 €	135,00 €
Mise à disposition de salles			
Salle de réunion pour un club aquitain	Forfait journalier	36,00 €	37,00 €
Salle de réunion pour tout autre utilisateur	Forfait journalier	102,00 €	104,00 €
Salle pour cocktail pour un club aquitaine	Forfait journalier	102,00 €	104,00 €
Location des bars			
pour une manifestation sportive à entrée payante	Par bar et jour	127,00 €	130,00 €
pour une manifestation sportive à entrée gratuite	Par bar et jour	82,00 €	84,00 €
Nettoyage de la salle			
de 200 à 1000 spectateurs	Par jour	510,00 €	523,00 €
de 1000 à 3000 spectateurs	Par jour	1 220,00 €	1 251,00 €
plus de 3000 spectateurs	Par jour	1 530,00 €	1 568,00 €
Permanence nettoyage	Pour 3h	82,00 €	84,00 €

II-11/ Badminton Stadium/Vélodrome

TERRAIN DE BADMINTON		Tarifs TTC 2011/2012	Tarifs TTC 2012/2013
Location horaire			
Heures pleines tarif normal			12,00 €
Heures pleines tarif étudiants/CE			10,00 €
Heures creuses tarif normal			6,00 €
Heures creuses tarif étudiants/CE			5,00 €
Centres de loisirs			5,00 €
Scolaire (tarif par élève avec un minimum de 4 élèves par terrain)			1,50 €
Carte d'abonnement 12 heures			
Heures pleines (12h-14h / 17h-22 h)			120,00 €
Heures creuses (9h-12h / 14h-17h)			60,00 €

II - PISCINES**1/ Tarifs aux individuels**

Il est à souligner la stagnation de tarifs créés récemment afin de décliner la politique sportive municipale. Il s'agit:

- du tarif famille* pour favoriser la pratique familiale et l'accessibilité aux familles nombreuses notamment.
* La famille est une entité d'au moins 3 personnes soit 2 parents + 1 enfant OU 1 parent + 2 enfants
= 3 Euros + 1 Euro par personne supplémentaire
- du tarif personnel municipal (1 Euro) pour encourager la pratique des agents et répondre à une forte demande
- du tarif Ecole Municipale de Natation (EMN) à vocation de « passerelle avec les clubs » (10 Euros le trimestre)
- de la gratuité pour l'EMN "savoir nager" visant à effectuer un cycle complémentaire aux cycles de natation scolaire pour les enfants n'ayant pas acquis les bases du savoir nager.

Par ailleurs, afin de faciliter les inscriptions et d'inciter à une pratique régulière, il est créé pour les activités aquatiques (aquagym, aquagym senior et aquajogging) un tarif annuel.

	Entrées			
	Tarifs actuels Résidants Hors Bordeaux	Nouveaux tarifs Résidants Hors Bordeaux	Tarifs actuels Résidants bordelais	Nouveaux tarifs Résidants
PLEIN TARIF <i>Individuels et comités d'entreprise</i>				
Entrée unitaire	4,40 €	4,50 €	3,10 €	3,15 €
Abonnement 10 entrées	32,20 €	32,90 €	20,80 €	21,20 €
TARIF REDUIT				
Entrée unitaire	3,20 €	3,25 €	1,90 €	1,95 €
Abonnement 10 entrées	22,95 €	23,40 €	15,60 €	15,90 €
<i>Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans/Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants/Personnes en situation de handicap sur présentation de la carte d'invalidité et accompagnateurs/Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs</i>				
TARIF FAMILLE				
3 membres de la même famille	6 €	6 €	3 €	3 €
Par personne supplémentaire	2 €	2 €	1 €	1 €
Personne Municipal	1 €			

	Leçons et activités			
	Tarifs actuels Résidants Hors Bordeaux	Nouveaux tarifs Résidants Hors Bordeaux	Tarifs actuels Résidants bordelais	Nouveaux tarifs Résidants
LECONS DE NATATION, ACTIVITES SENIORS, AQUAPHOBIE				
Leçon unitaire	9,90 €	10,10 €	6,70 €	6,85 €
Abonnement trimestre	83,20 €	84,85 €	58,75 €	59,40 €
Minis stages	34 €	34,70 €	23 €	23,45 €
ACTIVITE 3/6 ANS				
Séance unitaire	11,40 €	11,65 €	7,90 €	8,05 €
Abonnement trimestre	104 €	106 €	72,80 €	74,25 €
ACTIVITES AQUATIQUES : aquagym, aquajogging, aquagym senior...				
Séance unitaire	11,40 €	11,65 €	7,90 €	8,05 €
Abonnement trimestre	104 €	106 €	72,80 €	74,25 €
Abonnement annuel		285 €		200 €
Ecole Municipale de natation				
Inscription via l'école			Gratuité	Gratuité
Inscription individuelle, le trimestre			10 €	10 €

2/ Utilisation par les groupes constitués (centres de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs, ITEP, IMP, Hôpital de jour...)

Dans un souci de cohérence de politique tarifaire et de meilleure lisibilité, l'accueil des centres de loisirs CLSH / ALSH et des structures en lien avec le handicap (IMP, ITEP, hôpital de jour...), donnent lieu à la création d'un tarif unique.

Ce tarif est établie sur la base du 1/10ème de l'abonnement tarif réduit arrondi au centième supérieur.

Tarif bordelais : **1.60 €**

Tarif hors Bordeaux : **2.35 €**

3/ Utilisation par les scolaires

A - Gratuité pour l'ensemble des établissements bordelais d'enseignement public et privé sous contrat d'association relevant de la compétence de la Ville de Bordeaux et du Conseil Régional.

B - Autres établissements
tarif par élève et accompagnateur

Tarif actuel : **1,36 €**

Nouveau tarif : **1,38 €**

C - Etablissements relevant de la compétence du Conseil Général :

Tarif actuel : **32 € par créneau horaire**

Nouveau tarif : **32 € par créneau horaire**

4/ Stages, examens et entraînements

A - Stages sportifs organisés par les Comités

Ligne d'eau à l'heure :

	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Bassin de 50 m	16,60 €	16,95 €
Bassin de 25 m	9,40 €	9,60 €
Bassin ludique et/ou d'apprentissage	41,6 € (20,80 € la moitié)	42,50 € (21,25 € la moitié)

B - Stages, entraînements et examens organisés par :

- les Associations ou Clubs non Bordelais,
- les Associations ou Clubs non affiliés à une fédération délégataire,
- la Fédération Nationale des Maîtres Nageurs Sauveteurs et la Fédération des Maîtres Nageurs Sauveteurs,
- les Services Incendie et Sécurité, de police et de l'armée hors CUB,

ainsi que les stages et examens des Services Incendie et Sécurité, de police et de l'armée de la CUB :

Paiement du droit d'entrée pour les participants et application du tarif forfaitaire suivant :

Ligne d'eau à l'heure :

	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Bassin de 50 m	24 €	24,50 €
Bassin de 25 m	12,50 €	12,75 €
Bassin ludique et/ou d'apprentissage	62,40 € (31,20 € la moitié)	63,60€ (31,80 € la moitié)

C - Stages et examens organisés par des Associations ou Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) : gratuité

D - Entraînements des Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) et des services incendie et sécurité, de police et de l'armée de la CUB:

Entrée gratuite sauf :

- pour la plongée sous-marine (application du tarif spécifique par plongeur).

Tarif actuel : **1,36 €**Nouveau tarif : **1,40 €**

- pour les cours d'aquagym (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève

Tarif actuel : **2,08 €**Nouveau tarif : **2,12 €**

- pour les cours de 3/6 ans et bébés nageurs (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève

Tarif actuel : **1,56 €**Nouveau tarif : **1,60 €**

- pour les cours de bébés nageurs soit la tranche d'âge de 0 à 3 ans (application du tarif individuel résidant bordelais sur la base de l'abonnement):

Par élève et accompagnateur éventuel

Tarif actuel : **1,56 €**
 Nouveau tarif : **1,60 €**

Et application du tarif forfaitaire suivant : **40 euros par créneau horaire**, correspondant au surcoût en termes de fluides et de personnel.

5/ Compétitions sportives

A - Lorsqu'elles sont organisées par les Clubs Bordelais (affiliés à une fédération délégataire) , l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL :
 gratuité lors des manifestations sans entrée payante et, dans le cas contraire, la location fixée à 2% de la recette spectateurs, déduction faite des taxes.

B - Lorsqu'elles sont organisées par d'autres instances (Fédération, Liges, Comités, Associations et Clubs non Bordelais...) : location suivant tarifs ci-dessous.

Bassin de 50 M		
Par demi-journée	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Sans chronométrage électronique	121, 80 €	125 €
Avec chronométrage électronique	228 €	232 €

Bassin de 25 M		
Par demi-journée	Tarifs Actuels	Nouveaux Tarifs
Sans chronométrage électronique	70,80 €	72,50 €
Avec chronométrage électronique	186 €	190 €

En cas d'entrées payantes, ce tarif sera augmenté d'un prélèvement de 4% sur la recette spectateurs, déduction faite des taxes.

III - LA DUNE

Une tarification de septembre à août n'est pas adaptée au fonctionnement du Domaine de la Dune car le changement des tarifs intervient pendant la saison.
 La tarification en année civile conviendrait mieux.

Par conséquent, une prolongation de la validité des tarifs actuels est demandée jusqu'au 31 décembre 2012.

De nouveaux tarifs seront proposés et mis en œuvre pour le 1^{er} janvier 2013.

Par ailleurs, le Domaine de la Dune va être doté d'un contrôle d'accès par carte. La facturation de non restitution de la carte ou des clefs confiées est à inscrire dans les tarifs actuels pour un montant de 36 €, conformément à ce que pose déjà le règlement intérieur de l'établissement.

DOMAINE DE LA DUNE – TARIFICATION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

	Libellés	Tarifs
HEBERGEMENT ADULTES	Pension complète	46,90 €
	Demi-pension	36,70 €
	Pension complète (Arbousiers-Oyats)	41,80 €
	Demi-pension (Arbousiers-Oyats)	31,00 €
	Repas menu type 1	12,20 €
	Repas menu type 2	21,00 €
	Repas menu type 3	28,50 €
	Petit déjeuner	5,10 €
	Pause-café	2,05 €
	Nuit en chambre individuelle	22,40 €
	Nuit en chambre à 2 lits	35,70 €
	Nuit en chambre à 3 lits	45,00 €
	Nuit en chambre à 4 lits	61,20 €
	HEBERGEMENT ENFANTS (moins de 6 ans)	Hébergement
Repas		6,00 €
HEBERGEMENT ENFANTS (6 à 11 ans)	Pension complète	34,60 €
	Demi-pension	30,00 €
	Repas	10,50 €
	Petit déjeuner	4,10 €
	Nuit	15,40 €
HEBERGEMENT ADOLESCENTS (12 à 17 ans)	Pension complète	41,80 €
	Demi-pension	31,00 €
	Repas	11,50 €
	Petit déjeuner	4,10 €
	Nuit	15,40 €
LOCATION DE SALLES	<i>Salles de restauration</i>	
	Salle Magnolias, ou Tilleuls - 84 m ² - sans restauration	405,00 €
	Pack couverts, verre, vaisselle - A l'unité	4,10 €
	Pack couverts, verre, vaisselle, plats de présentation - A l'unité	5,10 €
	<i>Salles de réception</i>	
	Salle Arguin 161 m ² - la journée	620,00 €
	Salle Arguin 161 m ² - la semaine	1 000,00 €
	Salle Arguin 161 m ² - le mois	1 800,00 €
	<i>Salles de réunion</i>	
	Les Cigales (3 salles de 35 à 53 m ²)	
	Les Bruyères (4 salles de 35 à 53 m ²)	
	Les Ecureuils (1 salle de 55 m ²)	
	Les Voiliers (1 salle de 25 m ²)	
	Bureaux (1 salle de 25 m ²)	
	Location une heure	14,35 €
	Location à la journée	74,80 €
	Location au mois	440,00 €

En cas de non restitution de la carte d'accès, des clefs de bâtiment, de chambre, ou de salle de réunion seront facturées à l'organisateur au prix de 36,00 € par unité manquante.

IV - VIE ASSOCIATIVE**AIRE DE LA JALLERE**

	Tarif actuel	Nouveau Tarif
Tarif journalier de l'emplacement	3 €	3.05 €

SALLES MUNICIPALES**AMEDEE LARRIEU****Salle de réunion**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	15 €		15.30 €	
1/2 journée / soirée	56 €	28 €	57.00 €	28.50 €
Journée	76,5 €	38 €	78.00 €	39.00 €

ATHENEE PÈRE JOSEPH WRÉSINSKI**Amphithéâtre Père Joseph Wrésinski**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	122 €		124.45 €	
1/2 journée / soirée	408 €	204 €	416.20 €	208.10 €
Journée	612 €	306 €	624.30 €	312.15 €

Salles de réunion N° 32, 33, 34, 41, 42, 43, 44

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	22 €	11 €	22.40 €	11.20 €
Journée	34€	17 €	34.70 €	17.35 €

Salles de réunion N° 35, 37, 45, 47

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

Salle de réunion N° 46

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	15 €		15.30 €	
1/2 journée / soirée	51 €	25,5 €	52.00 €	26.00 €

Journée	66 €	33 €	67.30 €	33.65 €
----------------	------	------	---------	---------

CHARTREUSE ST ANDRE**Grande salle de réunion**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	½ tarifs	Pleins tarifs	½ tarif
1 Heure	51 €		52.00 €	
½ journée / soirée	163 €	81,5 €	166.30 €	83.15 €
Journée	244 €	122 €	248.90 €	124.45 €

Petites salles de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	½ tarifs	Pleins tarifs	½ tarif
1 Heure	10 €		10.30 €	
½ journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

GRAND PARC**Petites salles de réunion**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	½ tarifs	Pleins tarifs	½ tarif
1 Heure	15 €		15.30 €	
½ journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

GOUFFRAND**Salle de spectacle**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarif
1 Heure	36 €		36.70 €	
$\frac{1}{2}$ journée / soirée	102 €	51 €	104.00 €	52.00 €
Journée	153 €	76,5 €	156.00 €	78.00 €

SALLE DE LERME**Salle de réunion**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarif
1 Heure	16 €		16.30 €	
$\frac{1}{2}$ journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	62 €	31 €	63.20 €	31.60 €

MAIRIE DE CAUDERAN**Grande salle de réunion du Rez-de-chaussée**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs
1 Heure	31 €		31.60 €	
$\frac{1}{2}$ journée / soirée	97 €	48,5 €	98.90 €	49.45 €
Journée	128 €	64 €	130.50 €	65.25 €

Petites salles de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs	Pleins tarifs	$\frac{1}{2}$ tarifs
1 Heure	10 €		10.20 €	
$\frac{1}{2}$ journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

MAISON CANTONALE

Salle de spectacle

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarifs
1 Heure	51 €		52.00 €	
1/2 journée / soirée	163 €	81,5 €	166.30 €	83.15 €
Journée	244 €	122 €	248.90 €	124.45 €

Prêtoire - Bibliothèque

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarifs
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

MALBEC

Salle de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	51 €		52.00 €	
1/2 journée / soirée	163 €	81,5€	166.30 €	83.15 €
Journée	244 €	122 €	248.90 €	124.45 €

POINT DU JOUR - PIERRE TACHOU

Salle de spectacle

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	51 €		52.00 €	
1/2 journée / soirée	306 €	153 €	312.00 €	156.00 €
Journée	408 €	204 €	416.00 €	208.00 €

1/2 Salle de spectacle

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	31 €		31.60 €	
1/2 journée / soirée	163 €	81,5 €	166.30 €	83.15 €
Journée	244 €	122 €	248.90 €	124.45 €

Petite salle de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	15€		15.30 €	
1/2 journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

1/2 Petite salle de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	23 €	11,5 €	23.40 €	11.70 €
Journée	34 €	17 €	34.70 €	17.35 €

QUINTIN LOUCHEUR**Salle de spectacle**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	31 €		31.60 €	
1/2 journée / soirée	102 €	51 €	104.00 €	52.00 €
Journée	153 €	76,5 €	156.00 €	78.00 €

Salle de réunion à l'étage

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

SAINT AUGUSTIN**Salle de spectacle**

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	51 €		52.00 €	
1/2 journée / soirée	163 €	81,5 €	166.30 €	83.15 €
Journée	244 €	122 €	248.90 €	124.45 €

SON-TAY

Salle de spectacle

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	72 €		73.50 €	
1/2 journée / soirée	234 €	117 €	238.70 €	119.35 €
Journée	306 €	153 €	312.00 €	156.00 €

Salle de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	10 €		10.20 €	
1/2 journée / soirée	31 €	15,5 €	31.60 €	15.80 €
Journée	41 €	20,5 €	41.80 €	20.90 €

SALLES POLYVALENTES DES ECOLES

Salle de réunion

	Tarifs 2011/2012		Tarifs 2012/2013	
	Pleins tarifs	1/2 tarifs	Pleins tarifs	1/2 tarif
1 Heure	26 €	13 €	26.50 €	13.25 €

V – ECOLE DE GOLF

En 2011/2012, les tarifs de l'école de golf étaient indexés sur l'âge de l'enfant et non pas sur le nombre d'heure de cours dispensé. De plus, pour un même tarif, un enfant disponible le samedi bénéficiait d'1 heure de cours alors que celui disponible le mercredi bénéficiait d'1 h 30 voir 2 h.

Afin d'éliminer tout déséquilibre tarifaire, il convient de changer cette formule et d'établir des tarifs en fonction du nombre d'heure de cours auquel peut assister l'enfant quelque soit son âge ou ses disponibilités tels que proposé ci-dessous.

Organisation école de golf 2011-2012		
Baby-golf (5/6 ans)	1 heure de cours par semaine 4 groupes de 4 enfants = 16 enfants	200 €
7/10 ans	1 heure de cours par semaine pour le groupe du samedi et 1h30 pour le groupe du mercredi	240 €
11/13 ans	1 heure de cours par semaine pour le groupe du samedi et 2 h pour le groupe du mercredi	290 €
14 ans et plus	1 heure de cours par semaine pour le groupe du samedi et 2 h pour le groupe du mercredi	290 €

Proposition Organisation école de golf 2012-2013		
Baby-golf (5/6 ans)	1 heure de cours par semaine 4 groupes de 4 enfants = 16 enfants	205 €

Groupe de 1h par semaine	1 heure de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'état. 15 groupes de 8 enfants soit 120 enfants Organisation de compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	245 €
Groupe de 2h par semaine	2 heures de cours par semaine, 1 heure encadrée par un moniteur diplômé d'état et 1 heure par un élève moniteur. 16 groupes de 8 enfants soit 128 enfants Organisation de compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	295 €

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les différentes dispositions tarifaires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à les appliquer à partir du 1^{er} septembre 2012.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

MME PIAZZA. -

Vous me faites faire un entraînement particulier...

Sur la 328 je vais être encore très rapide et vous dire que c'est tout simplement les propositions tarifaires avec une augmentation moyenne de 2% sur l'ensemble des tarifs habituels.

Le golf n'apparaît pas. Ça partira à partir du 1^{er} janvier, ainsi que les tarifs du domaine de La Dune que nous vous proposerons au 31 décembre, puisque cette demi-année ne nous convient pas dans l'exercice financier du fait de la difficulté à appliquer de nouveaux tarifs différents au 1^{er} septembre de la même année.

MME DESAIGUES. -

C'est un dossier assez copieux. Je vais faire court surtout à cette heure-ci.

Quelques observations sur les nouveaux tarifs.

Concernant les tarifs pleins, à piscines comparables et villes comparables vous proposez 3,15 euros pour un tarif plein unitaire. Dans les autres villes ça va de 2,30 à 2,90 euros.

Pour les tarifs réduits vous proposez 1,95 euros. Dans les autres villes 1,45 à 1,70 euro.

Je ne vais pas aller plus loin dans les détails, l'heure tourne.

Sur les tarifs réduits un zoom néanmoins. D'une activité sportive à l'autre vous fixez le tarif soit pour un jeune de moins de 26 ans, soit pour un jeune de moins de 25 ans. Je pense que là ça appelle simplement une rectification, une harmonisation.

Par contre vous désignez bénéficiaires du tarif réduit les jeunes de moins de 26 ans, les plus de 60 ans, mais aussi les familles dont vous dites : deux parents avec au moins un enfant.

Je voudrais attirer poliment votre attention sur la nouvelle définition de la famille. C'est à partir d'un parent avec un enfant, car on ne peut pas écarter les familles monoparentales : divorce, veuvage, ou autres difficultés.

Enfin concernant la gratuité de quelques équipements, gratuits pour les lycéens, payant pour les collégiens. Je ne rentrerai pas dans ce qui oppose la Mairie au Conseil Général, mais je trouve gênant qu'il y ait une absence d'équité.

Cette délibération dans tous les cas me semble devoir soutenir la pratique du sport.

L'augmentation moyenne de 2%, je pense que globalement ça répond à des augmentations de charges.

Je pense que c'est le niveau de fréquentation qui doit aussi répondre pour partie à ces augmentations de charges. Une délibération qui me semblerait plus équitable, au niveau de tarifs plus bas, permettrait de répondre à cela.

Vous parliez tout à l'heure d'une augmentation pour la piscine Judaique de plus de 4%, Monsieur le Maire. J'aurais tendance à dire : ouf, parce que la fréquentation a souffert de ses multiples fermetures liées à des reprises de travaux, elles-mêmes liées à des malfaçons.

Je me posais la question - je dis peut-être quelque chose qui n'a pas cours - quid d'une indemnisation en plus de la reprise des malfaçons pour pallier cette fréquentation qui n'a pas pu se faire et qui aurait répondu donc à vos augmentations de charges ?

Enfin vous citez parmi les bénéficiaires de tarifs réduits des groupes de personnes qui sont bénéficiaires du RSA. Je pense que dans la globalité de ce dossier sont écartées les personnes qui ont du mal à boucler les fins de mois, qui ne touchent pas le RSA mais qui ont un revenu qui ne permet pas de fréquenter ces installations sportives, particulièrement la piscine.

Je pense qu'il aurait été opportun dans cette délibération d'envisager des tarifs, des abonnements, selon les revenus. On va trop d'une extrême à l'autre. Je crois que ça peut ainsi répondre à plus de fréquentation.

Dans tous les cas le sport est vecteur d'insertion, de sociabilisation et aussi pour la santé. Et je vous sais, Madame, très attachée à ces principes. Néanmoins cette délibération ne nous semble pas soutenir ce principe et favoriser une fréquentation plus forte.

Je répète : tarifs trop élevés qu'ils soient réduits ou pleins, manque d'équité, des groupes qui sont écartés ou qui ne se rendront pas spontanément vers ces équipements.

Aussi sans vouloir vous froisser nous voterons contre cette délibération qui ne nous semble pas aboutie pour une ville qui se veut attachée à ses équipements sportifs rénovés et fréquentés.

M. LE MAIRE. -

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Une réponse rapide. Je prends acte concernant effectivement le modèle familial monoparental qui mérite peut-être d'être réfléchi. Nous en avons un certain nombre à Bordeaux. Peut-être qu'il faut mieux considérer ça et mieux les accueillir.

Sur la gratuité pour les lycéens et payant pour les collégiens, vous parlez d'une injustice. Je vais simplement vous dire que cette décision a été prise parce que le Conseil Régional est toujours participant sur les coûts d'investissements de construction d'équipements sportifs, ce qui n'est pas le cas du Conseil Général, surtout sur les derniers équipements.

Ça reste gratuit pour les collégiens quand le Conseil Général a participé. Que les choses soient claires. Et c'est payant quand le Conseil Général n'a pas participé aux coûts d'investissements. La Ville prend en charges les coûts de fonctionnement, ce qui est énorme.

Je vous invite - je le ferai pour vous si vous voulez - à voir les tarifs qui sont pratiqués ailleurs dans d'autres villes. Nous sommes dans une fourchette basse tout à fait respectable.

Sur la multiplicité des tarifs en termes de publics différenciés, c'est un peu compliqué pour nos caissières. J'entends bien la demande. Peut-être qu'un forfait mensuel peut se réfléchir. Nous allons le faire. Voir si ça peut être facile pour elles. Mais c'est vrai que déjà gérer différents tarifs est un peu compliqué.

Je voulais vous annoncer qu'à la rentrée, mais nous aurons l'occasion d'en reparler, nous allons proposer 10 heures de plus en termes d'amplitude d'ouverture sur nos piscines avec une ouverture très tôt pour du personnel ou des Bordelais qui travaillent qui ne peuvent jamais bénéficier des créneaux ouverts au public, et plus tard le soir.

C'est un projet qui est installé, que nous allons vous proposer dès la rentrée pour optimiser au maximum nos équipements et faire que tous les publics puissent se rencontrer de la même manière, avec une démarche plus ouverte sur les seniors. Tout est déjà calé. On vous proposera cela très bientôt.

M. LE MAIRE. -

Le groupe socialiste vote contre.

Pas d'autres oppositions ? Pas d'abstentions ?

Merci.